

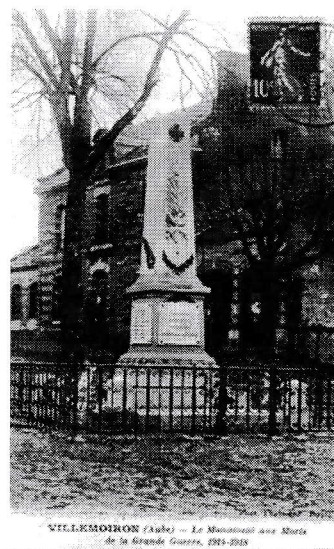
VILLEMOIRON et ses hameaux : Craney et Surançon vous informent...

Tél : 03.25.46.67.91

Adresse mél : mairie.villemoiron@wanadoo.fr

Permanences les mardis et jeudis de 14h à 18h
et le vendredi de 14h à 16h.

En dehors de ces horaires, vous pouvez joindre M. le Maire,
Roland FRELIN au 03 25 46 77 34 ou 06 31 47 09 75



FÉVRIER 2014

VŒUX DU MAIRE



Traditionnellement, Monsieur le Maire entouré de deux maires invités : Roger Bruggeman de Bérulle et Henri Kerzrého de St Benoist, des membres du Conseil Municipal, des sapeurs-pompiers et du Comité des Fêtes et de l'association SPV, a présenté ses bons vœux aux personnes de la commune. Il s'est réjoui de l'installation de nouveaux venus adultes et nouveau né dans la commune, du travail efficace de Catherine, secrétaire de mairie et de la

présence utile de Jean-Luc, employé communal.

Après avoir retracé les travaux effectués en 2013 dont le plus important était la réfection de la toiture et de la charpente de l'église, Roland Frelin a fait part de ceux à envisager : protection du captage d'eau, conduites en plomb à continuer d'éliminer, amélioration de la collecte des eaux pluviales particulièrement dans la rue du chêne et réfection du clocher

Laurent a dressé la liste des interventions effectuées par les sapeurs-pompiers bénévoles et toujours dévoués pour toutes les manifestations organisées dans la commune.

Puis, très ému, Jacques Benoit, a pris la parole pour annoncer qu'il se retirait du conseil municipal et de l'association pour se consacrer à ses mémoires et être plus souvent près de Nadine. Il faut reconnaître qu'il a beaucoup donné et

qu'il continuera, mais plus ponctuellement.

Yannick, présidente du Comité des fêtes, ne pouvant être présente, c'est Sylvie qui l'a gentiment suppléée pour faire le bilan de toutes les activités passées et à venir.

Après avoir écouté un chant de circonstance créé pour la chorale dirigée par Laurine, tout le monde s'est ensuite retrouvé, verre de champagne à la main, pour faire honneur à d'excellentes galettes, afin de bien commencer cette nouvelle année.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 janvier 2014 **SINISTRE SUR LES VOUTES DE L'ÉGLISE : REMBOURSEMENT**

Le Conseil Municipal accepte le chèque de 12 648.95 € de Groupama et celui de 1405.43 € des Charpentiers de Troyes pour le remboursement du sinistre sur les voûtes.

Les travaux de réfection des voûtes ont été réalisés et ce dossier peut être clos.

PÉRIMÈTRE DE PROTECTION DE CAPTAGE DE LA SOURCE

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'acheter un minimum de 100 m² de terrain dans la parcelle ZH 35 appartenant à l'indivision Menneret afin de protéger le captage de la source qui alimente en eau notre commune.

ARRÊT DE BUS ET VITESSE A CRANEY

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de créer un arrêt de bus scolaire à Craney. La matérialisation de cet arrêt (peinture et panneaux) se monte à la somme de 685.84 € (devis du Conseil Général).

Pour la vitesse, le conseil se prononce contre le passage du Petit et du Grand Craney en agglomération.

04 voix contre - 03 voix pour -
02 abstentions

INDEMNITÉS DU RECEVEUR

A 7 voix pour et 2 abstentions, le conseil municipal décide de verser la somme de 230.79 € au receveur municipal pour la gestion communale 2013.

TRAVAUX DANS LA FORÊT

Le Conseil décide d'effectuer les travaux sylvicoles pour un montant de 7400 € HT dans la parcelle 35.

Les travaux pour les parcelles 15, 17 et 19 sont reportés.

PRÊT DE LA SALLE DES FÊTES

Le conseil décide à l'unanimité de prêter la salle des fêtes à Lydie Bazin, les jeudis soirs, pour des cours de step et de pilates.

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

'suite ,

> Comment notre commune est-elle représentée au sein de l'intercommunalité ?

Notre commune est représentée au sein de la Communauté de Communes du Pays d'Othe Aixoïse par 1 conseiller communautaire.

C'est le maire qui sera automatiquement conseiller communautaire.

> Qui peut voter ?

Si vous avez plus de 18 ans et que vous êtes français, vous pourrez voter si vous êtes inscrit sur la liste électorale de la commune. Vous pourrez également voter si vous avez plus de 18 ans, que vous êtes ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne et que vous êtes inscrit sur la liste électorale complémentaire de votre commune.

Contrairement aux élections précédentes, vous devrez désormais présenter une pièce d'identité le jour du scrutin pour pouvoir voter.

> Comment faire si je souhaite être candidat ?

Les candidats au mandat de conseiller municipal ont **désormais l'obligation de déposer une déclaration de candidature**. Un guide à leur usage, indiquant les démarches à suivre, est disponible sur le site internet du ministère de l'Intérieur (<http://www.interieur.gouv.fr/Elections/Etre-candidat>). **Les candidatures doivent être déposées au plus tard le jeudi 6 mars 2014 à 18 heures**. La candidature est déposée à la préfecture ou la sous-préfecture.

> Comment faire si je ne peux être présent le jour du scrutin ?

Dans le cas où vous ne seriez pas disponible lors d'un ou des deux tours de scrutin, vous pouvez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de votre commune de voter à votre place. La procuration peut être établie au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail. Elle peut être faite sur le formulaire cartonné de demande de vote par procuration disponible au guichet de l'une de ces autorités.

Par ailleurs, il vous est désormais également possible de gagner du temps en préparant le formulaire depuis votre domicile. Ce formulaire est accessible sur <http://service-public.fr/>. Vous pouvez le remplir sur votre ordinateur puis l'imprimer et l'apporter au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

RÉSUMÉ

Renseignements pratiques

Pour être candidat, déposer sa candidature à la préfecture.

Pour voter :

- Se munir d'une carte d'identité
- Possibilité de rayer un nom sur une liste mais un nom rajouté n'est pas pris en compte sauf si candidat déclaré.

EXPOSITION & CONFÉRENCE

« **Colore le Monde** » est une association caritative qui participe à la construction d'écoles dans les pays pauvres francophones. La MJC d'Aix-en-Othe accueille et organise avec cette association, une semaine sur le **CAMBODGE du 15 au 21 février 2014** - salle polyvalente de la mairie : exposition ouverte au public et gratuite.

Le samedi 15 février 2014 :

- à 11h : **vernissage de l'exposition** (photos, objets d'artisanat)
- à 15h : **conférence sur le Cambodge : entrée : 2€**

(le produit des entrées à la conférence et des ventes des objets artisanaux sera intégralement versé au profit de « Colore le Monde »).

SPORT

7 février : premier cours

L'antenne fitness d'Auxon s'étend : tous les jeudis, séance à Villemoiron, salle des fêtes de 18h à 19h : ½ h : cuisses-abdos-fessiers puis 1/2h : step ou de 19h à 20h : Pilates suivi d'1/4h de relaxation flash.

Plus de renseignements, tél : 03 25 70 10 03 ou sur Facebook : Lydie Bazin

TROC O'LIVRES

Vous préférez un livre à une tablette.... Le présentoir installé sur la place de la mairie, adossé à l'abri des cars sera bientôt à votre disposition !

Le principe:

vous choisissez un ou plusieurs livre(s), vous le (les) rapportez ou vous le (les) gardez ; c'est comme vous le souhaitez !
Bonne lecture : le temps s'y prête !

CARNAVAL

Préparez vos déguisements
pour le **8 mars** !

MANIFESTATIONS AUX ALENTOURS

PAYS D'ARMANCE – CONCOURS PHOTOS « Du Crépuscule à l'Aube ». Vous avez jusqu'au 30 mai 2014 pour déposer vos photos. Renseignements et règlement au 03 25 40 12 51.

En février ou en mars : ERVY-LE-CHATEL – Soirée costumée avec buffet à la salle des fêtes. Organisée par Ervy-le-Châtel, Village du Livre et des Arts. Renseignements au 03 25 80 09 38.

Samedi 1er février:

MESNIL-SAINT-LOUP - Concours de Poker "Texas.hold'em" - Organisé par l'Association Vanne Culture et Loisir.

Tel : 06 72 00 36 62

Dimanche 2 février : AIX-EN-OTHE – Repas dansant à 12 h à la salle des fêtes d'Aix-en-Othe. Organisé par UNC AFN du canton d'Aix-en-Othe. Contact : 03 25 46 61 69

Samedi 8 février : RACINES – ERVY-LE-CHATEL – Soirée Saint Valentin à la salle des fêtes. Soirée privée sur invitation.

03 25 70 63 79.

PLANTY - St Félix - Repas dansant sur réservation, orchestre René Grolier à la salle des fêtes à 20 h. Contact : 03 25 76 13 08

Samedi 8 et dimanche 9 février :
SORMERY - Joie et rire à la carte - Pour tous ceux qui souhaitent toucher votre vraie nature et à (re)trouver le plaisir de sourire, voire de rire. Un ensemble d'exercices ludiques, très simples et adaptés vous amèneront progressivement à rire et sourire et donc à mieux vivre, améliorer votre santé, retrouver des relations apaisées. Corps, pensée, émotions se mettront au service de votre bonne humeur contagieuse. Tél : 06 07 17 68 58

Samedi 15 février : MARAYE-EN-OTHE – Concours de belote à la salle des fêtes à 16 h 30. 8€ par personne, restauration et buvette sur place. Organisé par Maraye pour Tous,

contact : 09 80 40 11 39

FONTVANNES - Représentation de Théâtre par la troupe "Les Christ'Odile"

Samedi 15 et dimanche 16 février : AUXON - Représentations théâtrales organisées par le Comité de Jumelage du Val d'Armance.

TROYES : Foire aux livres au profit du groupe troyen d'Amnesty International – Notre-Dame en l'Isle – Bd Barbusse de 9h 30 à 18h.

Dimanche 16 février : LAGESSE – Challenge interne au centre équestre de CSO sur 3 manches.

Contact Tél 06 81 96 74 35

AUXON – Randonnée pédestre. Rendez-vous à l'église (parking du haut) à 8 h 45 pour un départ à 9 h. Organisée par Les Randonneurs Ervytains 06 20 86 02 42 ou 06 64 92 06 58.

Samedi 22 février :

ESTISSAC – Loto de la JSVPO.

Tél 03 25 40 42 42

Dimanche 23 février : CHENNEGY – Greffe sur fruitiers. Verger, près de la salle des fêtes de Chennegy de 13h30 à 17h30 – Gratuit.

Contact : Les croqueurs de pommes 09 62 10 04 08 vergersavegardechennegy@gmail.com

CHAPELLE VALLON – Randonnée pédestre « Les Eoliennes ». Rendez-vous sur la place de l'église à 8 h 45 pour un départ à 9 h. Organisée par Les Randonneurs Ervytains 06 20 86 02 42 ou 06 64 92 06 58.



Lundi 24 février : SAINT-MARDS-EN-OTHE - CINEMA « Sur la terre des Dinosaures » à 17 h au lavoir.

Tarifs : 3.50 € enfants et 6 € adultes. Organisé par MPT le lavoir.

Si vous désirez participer à ce journal, n'hésitez pas à nous faire parvenir un article à la mairie, afin d'en diversifier le contenu et le faire vivre, si vous le souhaitez ?...

IPNS – Ne pas jeter sur la voie publique.